



**Projet Éducatif
De
Territoire
Pérignat-lès-Sarliève
2022/2025**

Sous la direction de :

**Colette LAVERGNE, Adjointe déléguée à l'action sociale,
à l'enfance-jeunesse et aux affaires culturelles.**

**Alisson MARESCAUX, conseillère municipale déléguée
aux affaires scolaires
pour le Maire Éric GRENET**

Préambule

L'objectif prioritaire de la politique municipale enfance jeunesse est de répondre au plus près aux besoins des familles et des enfants par la mise en place d'un service public performant qui s'adapte aux évolutions du moment. En effet, le contexte législatif lié à l'organisation du temps scolaire et les mutations de la cellule familiale imposent à la commune d'innover tout en apportant la flexibilité souhaitée par les familles notamment dans la gestion de ses modes d'accueil.

Cette orientation générale est encadrée par un projet éducatif de territoire permettant à chaque enfant de s'épanouir au sein des structures d'accueil pérignatoises sur la base de programmations actuelles et accessibles au plus grand nombre.

Les ambitions éducatives

⇒ **Maintenir une offre de services d'accueil pour tous les âges**

La politique enfance jeunesse mobilise des moyens importants sur le territoire, renouvelés depuis de nombreuses années, qui se déclinent par le fonctionnement de plusieurs structures mixtes (municipales et associatives) afin d'accompagner les familles, les enfants et ce dès le plus jeune âge jusqu'à 18 ans.

Une des grandes satisfactions de l'équipe municipale est de pouvoir assurer et maintenir le fonctionnement de six structures d'accueil dans un contexte financier contraint :

- une crèche associative les Ecureuils, multi accueil pour les enfants de 0 à 3 ans agréée pour 15 enfants,
- un relais Petite Enfance (Rpe), « les 3 p'tits pas », structure cantonale
- un Accueil de loisirs périscolaire ouvert les jours d'école sur trois plages de fonctionnement (matin, midi et soir),
- un Accueil de loisirs Périscolaire pour les 3 – 10 ans le mercredi après-midi,
- l'accompagnement matériel et financier de deux associations dédiées à l'enfance et la jeunesse : « Si t'es jeune » et « Jeux Toit et moi ».

L'ensemble de ces structures fonctionnent sur des amplitudes horaires larges, à l'image de l'Accueil de Loisirs périscolaire qui ouvre dès 7h15 le matin et ferme à 18h30 le soir.

⇒ **Proposer une démarche qualitative sur la programmation pédagogique**

Innovation et intérêt de l'enfant sont les directives données à l'équipe d'animation de la commune qui intervient au quotidien auprès du jeune public au sein de l'Accueil de Loisirs et des associations partenaires.

C'est aussi pour faire reconnaître cette approche qualitative que la commune s'est engagée depuis 1997 dans un Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) en partenariat avec l'État et la CAF. Une démarche depuis consolidée avec l'ensemble des acteurs du territoire communal (mairie et associations) par la mise en place d'un projet de territoire notamment dans le cadre de la future Convention Territoriale Globale (CTG qui remplacera le CEJ).

⇒ **Renforcer le partenariat sur le territoire du canton et mutualiser les moyens**

Dans le contexte actuel de réduction des moyens financiers, l'ouverture de la politique enfance jeunesse vers les communes du canton constitue une orientation retenue par les élus municipaux. Cette orientation est aussi le reflet d'une volonté de se confronter à d'autres approches et modes de fonctionnement pour s'inscrire dans une démarche continue d'amélioration.

LE PEDT

Le projet éducatif de territoire (PEDT) formalise une démarche partenariale et évolutive permettant de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité, avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Il doit ainsi mobiliser toutes les ressources d'un territoire pour garantir la continuité éducative entre les projets des écoles d'une part, et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire d'autre part. C'est la raison pour laquelle le PEDT est élaboré avec l'ensemble des acteurs éducatifs locaux qui ont défini ensemble les grandes priorités communes en matière d'éducation.

Le Présent Pedt sera présenté au futur comité de pilotage prévu courant juin 2022 et sera évolutif. En effet, différentes techniques d'animation seront mises en œuvre pour fédérer la communauté éducative autour du projet (de futurs groupes de travail et/ou ateliers seront organisés dès la rentrée de septembre). Structurer autour de 3 axes pédagogiques, ce PEDT se décline via un plan d'actions co construits avec l'ensemble des acteurs éducatifs locaux.

- > Favoriser le développement personnel de l'enfant, sa sensibilité, ses aptitudes intellectuelles et physiques
- > Permettre les échanges entre les différents acteurs tout en respectant le domaine de compétence de chacun
- > Mobiliser tous les acteurs du territoire afin de garantir une continuité éducative entre le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire (associatif)

1. PÉRIMÈTRE ET PUBLIC

Territoire concerné : la commune de Pérignat-lès-Sarliève est à proximité de Clermont-Ferrand et appartient à Clermont Auvergne Métropole. La commune ne se situe pas en zone prioritaire.

Situation économique, socioculturelle : ouverture culturelle et sportive importante grâce à un tissu associatif dense et actif (partenariat).

Public concerné : le Pedt concerne les enfants de 3 à 11 ans. Il peut également être proposé des projets et actions passerelles entre les structures de la petite enfance et la jeunesse, élargissant le champ d'action du Pedt à d'autres tranches d'âges.

Établissements scolaires concernés par le PEDT

Ecole publique Élémentaire Jules Ferry : 7 classes

Ecole publique Maternelle Jules Ferry : 4 classes + 1 classe dès septembre 2022

Chiffres de la rentrée de septembre 2021 :

- ⇒ Nombre d'enfants de 2 ans 1/2 à 6 ans : 101 enfants
- ⇒ Nombres d'enfants de 6 à 11 ans : 155 enfants
- ⇒ Soit 256 enfants au total.

Structures partenaires

* La CAF et la DDSC

* Le Conseil Départemental

Les dispositifs et projets existants

Le Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF (CEJ) auquel se substituera la Convention Territoriale Globale (CTG) en 2022

Les projets d'école (élémentaire et maternelle)

Les projets pédagogiques (accueil périscolaire, accueil de loisirs, livret d'accueil...)

Le présent PEDT

2. LES AXES STRATÉGIQUES du PEDT

AXES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	LES ACTIONS
<p>Favoriser le développement personnel de l'enfant, sa sensibilité, ses aptitudes intellectuelles et physiques</p>	<p>Coordonner de manière cohérente des activités périscolaires au sein d'une journée de classe afin de contribuer à l'épanouissement des enfants et à leur réussite scolaire,</p>	<p>-Proposer les ateliers de découverte artistique, sportive et culturelle -Proposer un accompagnement à la scolarité par la mise en place d'une aide aux devoirs et un accueil périscolaire -Développer l'offre d'éducation et de sensibilisation aux handicaps, à l'intergénérationnel et à la solidarité</p>
	<p>Privilégier l'accès des enfants à des projets valorisant leur autonomie et leur engagement citoyen afin qu'ils trouvent leur place dans la société.</p>	
	<p>Proposer un environnement matériel et humain connu et stable</p>	
<p>Permettre les échanges entre les différents acteurs tout en respectant le domaine de compétence de chacun</p>	<p>Mise en place de projets communs</p>	<p>-Mise en place de passerelles entre les différents temps d'activités notamment avec l'organisation d'évènements ponctuels réunissant les acteurs -Créer des outils de fiches actions et de restitution des projets pour une meilleure visibilité et valoriser l'ensemble des acteurs participants</p>
	<p>Créer des projets/actions en concertation avec l'ensemble des acteurs éducatifs</p>	
<p>Mobiliser tous les acteurs du territoire afin de garantir une continuité éducative entre le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire (associatif)</p>	<p>Privilégier la diversité des acteurs et des situations pédagogiques</p>	<p>-Maintenir l'organisation des temps d'accueil périscolaire (TAP) et privilégier l'intervention des encadrants associatifs au sein des activités périscolaires - Optimiser le temps imparti d'animation pour la pratique des activités sportives et culturelles (proximité des équipements retenus, réduction des temps de trajet) - Faire interagir des habitants, des corps de métier, des élus et des agents du territoire -Développer la formation continue et l'analyse de pratiques professionnelles auprès de l'ensemble des acteurs éducatifs (petite enfance, enfance et jeunesse) afin de renforcer la compréhension des missions de chacun et d'en améliorer les pratiques</p>
	<p>Proposer des activités variées à tous les enfants en maintenant un principe de gratuit</p>	<p>-Permettre aux enfants de participer à des activités extrascolaires (FLEP, HCP, danse, bibliothèque, TCP)</p>

3. L'OFFRE ÉDUCATIVE sur les différents temps des enfants et adolescents

La présentation thématique de l'offre apporte une vision globale et structurée en fonction du lieu d'accueil, des tranches d'âges et des dispositifs engagés sur la commune.

	Semaines scolaires						
	Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi
Petite enfance	8h-18h30	Accueil crèche associative « Les écureuils »					Accueil ados « Si T'es jeune »
	9h-11h	Lieu Accueil Enfant parent			Relais Petite enfance		
Maternelles & élémentaires	7h15-8h20	Accueil périscolaire matin					
	8h30-11h30	Enseignement					
	11h30-13h30	Pause méridienne					
	13h30-15h30	Enseignement	Enseignement	Accueil de loisirs après-midi	Enseignement	Enseignement	
	15h30-16h		TAP		TAP	TAP	
	16h-16h30	TAP					TAP
16h30-18h30	Accueil périscolaire soir		Accueil périscolaire soir				

Thématiques	Offres éducatives par âges					
	0/3 ans	3/6ans	7/11 ans	12/15ans	16/17ans	18 ans et +
Accueils collectifs mineurs (ACM)	-Relais Petite Enfance canton -Crèche parentale -Lieu d'Accueil Enfant Parent					
	Accueil périscolaire municipal (matin, midi et soir et mercredi après-midi)					
	ALSH associatif les vacances « Jeux Toit et Moi »					
				Le promeneur du net porté l'Alsh « Jeux Toit et Moi »		
				Accueil ados associatif « Si T'es Jeune »		
Aide à la réussite scolaire	Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED)					
	Aide aux devoirs proposé par l'équipe d'animateurs de l'accueil périscolaire municipal					
Culture, spectacle	Spectacles jeune public pour l'école maternelle					
	Activités proposées en lien avec le projet pédagogique de l'ALSH/ le mercredi					
	Pédibus matin : accompagnement des enfants à l'école (par l'équipe enseignante et les parents bénévoles) ET Pédibus soir : Les associations récupèrent les enfants après l'école					

4. LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

L'encadrement et activités

L'accueil périscolaire est encadré par une équipe d'animation professionnelle composée des agents d'école, des Atsem et d'animateurs qualifiés (BAFA, BPJEPS, CAP petite enfance).

Dans chacune des écoles élémentaires et maternelles, les enfants inscrits sur les temps périscolaires sont pris en charge avant et après la classe.

Compte tenu des incidences budgétaires importantes du PEDT, il est décidé de continuer d'adapter les effectifs d'encadrement en inscrivant le dispositif dans le régime dérogatoire des taux d'encadrement élargis :

- 1 adulte pour 14 enfants de moins de 6 ans.
- 1 adulte pour 18 enfants de plus de 6 ans.

Cette orientation s'accompagne d'une démarche réelle de qualification et de formation continue du personnel.

La journée type

- ⇒ Accueil du matin : activités individuelles calmes (dessin, coloriage, jeux de société...)
- ⇒ Pause méridienne : temps de repas et de détente. Après et avant le déjeuner, les enfants jouent à l'extérieur ou en salle d'activité (selon la météo).
- ⇒ Accueil du soir : diverses activités en extérieur et en intérieur (selon la météo).
- ⇒ Accueil périscolaire le mercredi après-midi : programme d'activités proposés à chaque période entre les vacances scolaires
- ⇒ Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sur la commune de Pérignat-lès-Sarliève sont gratuits pour les familles. L'inscription administrative est annuelle, elle engage les enfants à participer à l'heure de TAP dans sa totalité et sur l'année entière. Les propositions des thématiques sont instaurées sur l'année avec les différents intervenants et les animateurs de l'Accueil de Loisirs Périscolaire. Les enfants choisissent l'activité par période scolaire.

Quatre domaines d'activités :

- Domaine sportif : rugby, basket, danse, foot, gymnastique, multisports, tennis, handball....
- Domaine culturel : découverte du patrimoine, secourisme, atelier informatique, découverte de l'environnement (faune, flore, vulcanisme...), écocitoyenneté, bibliothèque, initiation linguistique...L'apprentissage des langues, dès le 1^{er} cycle, entre dans le cadre de la nouvelle réforme des collèges. Domaine artistique ludique : chant, lecture, jeux de société, théâtre, atelier vidéo...
- Domaine créatif

LES ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES

Toujours avec l'objectif de porter une action éducative de qualité et construite dans le respect des compétences de chacun, à destination de tous les âges : de la petite enfance, à l'enfance vers la jeunesse, ce Pedt a pour ambition d'élargir son champ d'application à toutes les structures associatives locales en matière d'enfance et jeunesse. Par conséquent, les valeurs éducatives présentées devront être partagées entre toutes les structures et ainsi permettre la construction de projets dans la durée et bâtie sur une démarche d'évaluation partagée et continue. *Cette dernière sera présentée lors du prochain copil Pedt.*

- ⇒ La crèche « Les Écureuils » (association à gestion parentale)
- ⇒ Le Lieu d'accueil Enfant Parent « La Causerie » (Laep itinérant sur le canton)
- ⇒ L'accueil de loisirs associatif « Jeux Toit et Moi »
- ⇒ L'accueil ados associatif « Si T'es Jeune »

5. LE SCHÉMA DE GOUVERNANCE DU PEDT

Le comité de pilotage (COPI) : 2 Copils/an pour la partie enfance jeunesse PEDT

- 1 comité de suivi des projets de mutualisation sur le canton
- 1 comité de suivi petite enfance

Le COPI

- ⇒ Présidence : Mairie (élus aux affaires enfance jeunesse et scolaires)
- ⇒ Pilotage : coordinateur enfance jeunesse
- ⇒ Participants : établissements et associations partenaires, représentants de parents d'élèves, référents techniques (Académie, Caf...)

Objectifs

- Prioriser les orientations annuelles et assurer le suivi de la réalisation des objectifs du PEDT
- Animer et piloter le PEDT (communiquer et valoriser les actions, suivre sa déclinaison locale)
- Proposer des pistes d'amélioration, de nouvelles actions, échanges de pratiques

Le Comité de suivi

- ⇒ Pilotage : coordinateur enfance jeunesse
- ⇒ Participants : la communauté éducative (associations, référents...)

Objectifs

- Faciliter les liens entre les structures, les professionnels (la rencontre est essentielle pour améliorer les pratiques de chacun)
- Suivre la déclinaison locale et/ou par thématique du PEDT
- Mise en place de réunions/groupes de travail et entretiens individuels avec la communauté éducative pour le partage des idées, les modalités d'interventions, des échanges autour des conventions et l'encadrement des enfants.

6. LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION DU PEDT

Tout projet doit envisager son évaluation car le propre d'un projet est d'être évolutif ne serait-ce que parce que l'environnement pour lequel et dans lequel il a été conçu évolue lui aussi. Le projet éducatif est un outil et un guide de travail pour une équipe de direction. A chaque fin de séjour ou de saison, il peut être demandé, à chaque équipe, dans son bilan, de faire un retour permettant d'évaluer en quoi ce projet rempli ou non sa fonction.

Le projet éducatif support à la mise en place de projets pédagogiques

Le projet éducatif permettra de cadrer les objectifs pédagogiques d'actions nouvelles. Tous les objectifs fixés sont menés dans le respect de la laïcité dont les effets attendus sont :

- L'ouverture d'esprit par la découverte de nouvelles pratiques,
- La complémentarité et travail en commun sur les actions éducatives sur tous les temps de vie de l'enfant : scolaire, périscolaire et extrascolaire

La fréquentation de nos différentes actions est bien entendu un élément essentiel de l'évaluation. Ceci nous permet de mesurer l'adaptation de nos propositions à la demande des familles. L'évaluation doit être utilisée pour améliorer la qualité des accueils.

Pour chaque axe fixé, les critères et indicateurs d'évaluation seront d'ordre quantitatif : régularité, participation aux activités proposées...et d'ordre qualitatif : évolution de l'enfant, relations avec les autres enfants et les adultes, intégration des règles de vie...

Indicateurs quantitatifs : nombre d'inscrits, de participants, nombre d'associations associées, nombre de projet menés, nombre de projets transversaux menés.

Indicateurs qualitatifs : retour des différents acteurs de la communauté éducative et des enfants sur la qualité des activités proposées, leurs intérêts, la fatigue des enfants.

Différents outils seront utilisés pour l'évaluation ; les conseils d'enfants, les réunions de bilan avec les équipes d'animation, les fiches actions, les réunions avec les parents, les enseignants, les enquêtes de satisfactions adressées aux parents et aux enfants.

AXES	INDICATEURS	OUTILS
<p>Favoriser le développement personnel de l'enfant, sa sensibilité, ses aptitudes intellectuelles et physiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Diversité des activités • Accueil des enfants en situation de handicap • Conformité à la réglementation • Satisfaction des familles 	<p>-Enquêtes de satisfaction (analyse de la nouvelle participation des enfants ne fréquentant pas actuellement les structures associatives de la ville) -Formation continue du personnel d'animation et mise en place d'analyse des pratiques professionnelles - Mesurer l'implication des enfants aux enjeux citoyens : la mesure de cette implication sera liée, par exemple, à l'état des cours d'école, des toilettes, des biens collectifs</p>
<p>Permettre les échanges entre les différents acteurs tout en respectant le domaine de compétence de chacun</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organisations de groupes d'activités, • Mutualisation des moyens, • Communication et formation. 	<p>-Suivi des enfants tout au long de la journée/fiche individuelle - Suivre une charte d'utilisation des locaux communs - Création d'outils d'information et de communication à destination des familles (Dossier unique d'inscription, plaquettes de programmations d'activités et le Portail famille)</p>
<p>Mobiliser tous les acteurs du territoire afin de garantir une continuité éducative entre le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire (associatif)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des changements d'espaces école / activités TAP, école / restaurant scolaire / accueil de loisirs mercredis, • Temps de concertation des acteurs, • Accessibilité à toutes les familles, • Diversité des projets • Suivi des projets par tous les acteurs 	<p>-Bilans mensuels avec l'équipe pédagogique -Poursuivre les COPIL et comités de suivi pour permettre un suivi du projet par tous acteurs -Suivi quotidien des projets et l'attribution des groupes d'enfants en concertation avec l'équipe enseignante - Recenser les différents supports d'information auprès des équipes (animateurs, associations et enseignants) -Permettre aux enfants de participer à des activités extrascolaires (FLEP, HCP, danse, bibliothèque, TCP)</p>

ATOUTS ET PISTE D'AMÉLIORATION DU TERRITOIRE ET LEVIERS POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PEDT

- Qualité et diversité de l'offre scolaire, périscolaire et extrascolaire avec la mise en place de projets transversaux.
- Mobilisation des ressources locales : de nombreuses associations désireuses de contribuer au PEDT, des équipements sportifs et culturels à disposition
- Veiller à l'articulation entre les acteurs gérant les différents temps de l'enfant
- Il est souhaité une complémentarité avec le temps scolaire
- Continuer de développer des projets partagés en matière de réussite éducative
- Poursuite et mise en place de la politique favorisant l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les structures d'accueil de loisirs
- Il est souhaité une contribution à l'éducation des enfants et des jeunes dans une perspective d'avoir des futurs adultes citoyens, respectueux, ouverts sur le monde
- Évolution du respect des rythmes biologiques de l'enfant : des indicateurs permettant d'apprécier l'évolution de la fatigue, le développement de l'attention en classe

ANNEXE 1 Fiche satisfaction TAP enfants

Accueil de Loisirs Périscolaire
Temps d'Activité Périscolaire
2018/2019



Fiche Satisfaction TAP 2018/2019




Questionnaire sur les TAP que tu as pratiqués cette année	   OUI BOF BOE NON			<u>Remarques</u>
Est-ce que les activités TAP t'ont plu cette année ?				<u>Lesquelles ?</u>
As-tu assez de matériel pour pratiquer tes activités TAP ?				
As-tu assez de temps pour faire tes activités TAP ?				
As-tu des idées de TAP pour l'an prochain ? (Marque tes idées dans les remarques)				
Es-tu fatigué à cause des TAP ?				
Quelles améliorations peux-tu apporter aux activités TAP ?				

ANNEXE 2. Fiche technique TAP

FICHE TECHNIQUE D'ACTIVITE PEDAGOGIQUE	
TITRE DE L'ACTIVITE	
DOMAINE D'ACTIVITE	
TYPE D'ACTIVITE Sportive – Culturelle – Manuelle - Ludique	
DEFINITION DU PUBLIC Age - nombre- capacités physiques, intellectuelles -besoins	
OBJECTIFS	
Généraux	Opérationnels
DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	
LES REGLES DE SECURITE	
CROQUIS DE L'AIRES D'ACTIVITE	
MOYENS	
Matériels - humains-technique	Temps de préparation
Temps de face à face	Resources
Bugdet	
EVALUATION	
Temps d'évaluation avec rangement	Difficultés rencontrées et moyens d'y remédier
Bilan de l'activité	Auto-évaluation
Gestion du temps	Comportement face aux publics,
Accueil, respect consignes, méthodes	Coordination avec le collègue

ANNEXE 3 Fiche technique périscolaire

Fiche activité - Accueil périscolaire - Pérignat-lès-Sarliève



Nom de l'activité

Âge **Effectif** **Lieu et Durée**

Objectifs **Matériel nécessaire / €**

Aménagement et Sensibilisation

Déroulement

Conclusion / Rangements **Animateur(s) requis**

ANNEXE 4 Fiche action

FICHE ACTION –

PLANIFIER

(Contexte, stratégie, sens, objectifs)

LE PEDT 2019-2022 Rappel des objectifs éducatifs

- Maintenir la continuité éducative
- Permettre les échanges entre les différents acteurs
- Favoriser le développement personnel de l'enfant

Public cible Maternel Élémentaire Jeunes
Temps éducatif Scolaire Périscolaire Mercredi

METTRE EN ŒUVRE

Objectifs : cohérence avec les axes PEDT motivant l'action proposée

Descriptif de l'action

Avantages et opportunités (freins probables et identifiés)

Faiblesses et piste d'amélioration

Ressources (mobilisables pour l'action : partenaires...)

Éléments financiers (coût global)

Action/ Coût/ Modalités de financements

Calendrier du XX au XX

Objectifs opérationnels/ Moyens à mobiliser/ Échéances

Évaluation action

Indicateurs de suivi : comment évaluer ?

Critères d'évaluation : l'objet de l'évaluation ?

• **La cohérence avec les objectifs visés dans le PEDT** : fiches actions et moyens de mise en œuvre) les moyens sont à améliorer dans le futur pour une pérennisation du projet sur le long terme

• **La viabilité** : Quels sont, à long terme, les effets de l'action et sa pérennité ?

• **L'efficacité** : Les résultats attendus sont-ils obtenus ? (Efficacité des fiches actions par rapport aux objectifs visés)

• **L'impact** : Quels sont les effets des actions sur le territoire (souhaités ou non)